

PAIE DANS LES TRANSPORTS

2 jours

RÉGLEMENTATION ET SPÉCIFICITÉS DES TRANSPORTS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés réglementaires et conventionnelles : extension des avenants de salaires et indemnités, heures supplémentaires exonérées, prélèvement à la source

SYNTHÈSE SUR LES COTISATIONS LÉGALES ET SPÉCIFIQUES AU TRANSPORT ROUTIER (CARCEPT, IPRIAC...)

- › La retraite complémentaire
- › La prévoyance, le risque d'incapacité

Exemple d'application : présentation d'un bulletin de paie type

- › Réduction générale des charges et déduction forfaitaire spécifique
- › Réduction générale des charges et heures d'équivalence
- › Réduction générale des charges et congés payés mutualisés...

Cas pratique : calcul de la réduction générale des charges dans le transport selon différents paramètres

LES ÉLÉMENTS CONVENTIONNELS INTÉGRÉS AU SALAIRE BRUT

- › Distinguer les éléments composant le salaire brut : minimum conventionnel strict (SMPG), Garanties Annuelles de Rémunération (GAR), minimum conventionnel
- › Majoration pour ancienneté et prime d'ancienneté : quelles sont les nuances conventionnelles ?
- › Les primes conventionnelles : 13ème mois, remplacement, langue, vacances...
- › Vérifier les éléments à prendre en compte pour le respect du minimum conventionnel

Cas pratique : calculs de salaires minimaux

LA DURÉE DU TRAVAIL DANS LE TRANSPORT

- › Rappel sur la durée du travail légale
- › La durée du travail applicable à la convention collective des transports routiers (en fonction des catégories)
- › Indemnités d'amplitude, de coupure, de pause
- › Calculer les heures d'équivalence : longue distance, courte distance, transport sanitaire
- › Calculer les heures supplémentaires

Cas pratique personnalisé adapté aux problématiques des stagiaires

FRAIS PROFESSIONNELS ET DÉDUCTION FORFAITAIRE SPÉCIFIQUE

- › Les frais professionnels prévus par la convention collective et leurs montants selon la typologie de transport (panier, casse-croûte, nuit, spécifique...)
- › Application et limites de la déduction forfaitaire spécifique dans le transport
- › Rappel de la notion de déduction forfaitaire
- › Conditions de validité

Cas pratique : calculs comparatifs de bulletins de paie avec frais et déduction forfaitaire spécifique

GÉRER LES ABSENCES

- › Rappel de la législation applicable
- › Les différentes absences sécurité sociale
- › Garanties conventionnelles, maintien de salaire et subrogation
- › Cas des salariés à temps partiel

Cas pratique : calculer la paie d'un ouvrier absent pour maladie

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Indemnités de rupture : licenciement, fin de carrière...
- › Rupture du contrat de travail et protection sociale : quelles sont les garanties spécifiques applicables au secteur du transport ?

Cas pratique : calcul des indemnités de départ (fin d'activité et licenciement)

OBJECTIFS

- Intégrer les spécificités de la paie liées à la convention collective des transports.
- Identifier les éléments bruts et nets précisés dans la convention collective.
- Calculer les réductions de charges spécifiques.
- Appliquer la durée du travail propre au transport.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Les spécificités de la paie liées à la convention transports routiers : marchandises, voyageurs et sanitaires
- Des cas pratiques pour évaluer ses compétences et confronter sa pratique aux différentes particularités
- La possibilité pour les participants de travailler sur leurs propres modèles de bulletin de paie

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables ou gestionnaires paie/comptabilité dans les transports, gestionnaires paie dans les cabinets comptables, responsables paie et RH/personnel, juristes en droit social
 Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie ou de disposer d'une expérience en gestion de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 650 € HT - Réf : PAI-PTRA

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 18 et 19 mars 2024
 les 10 et 11 juin 2024
 les 21 et 22 octobre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO